

Cfdt:

BNP PARIBAS

cfdt.nationale@bnpparibas.com

01 40 14 31 89

EXPRIMEZ-VOUS...



Et vous, vous en pensez quoi ?

Réagissez [ici](#) !

# PRÉVOYANCE FLEXIBLE

## Votre cotisation en passe d'être augmentée ?

30 novembre 2021

### La prévoyance flexible, c'est quoi ?

C'est un dispositif de protection, interne au groupe BNP Paribas, qui permet de vous protéger financièrement, ainsi que votre famille, en cas d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès, complétant les risques assurés par la Sécurité Sociale ([plus d'infos ici](#)).

Votre contrat est totalement personnalisable et adaptable à votre situation personnelle et familiale.

Cette année, **BNP Paribas demande à ses salariés de mettre la main au porte monnaie pour renflouer les caisses de la prévoyance flexible....** Après une NAO décevante, la CFDT constate que le peu qui est donné d'un côté est vite repris de l'autre !



**N'OUBLIEZ PAS !**

Du 1<sup>er</sup> au 31 Décembre, personnalisez votre contrat [ici](#) !

### Un peu de contexte, en chiffres :

**- 6175**

C'est la baisse des effectifs chez BNP S.A depuis 2011. Soit tout autant de cotisants en moins pour le contrat de prévoyance flexible.

**900 millions €**

C'est le montant que vient d'investir BNP Paribas dans un rachat de ses propres actions afin d'en raréfier le nombre sur le marché et ainsi en augmenter la valeur unitaire (opération effectuée juste après la signature de la NAO 2021 et sans en avoir parlé aux organisations syndicales en amont...). **Un cadeau destiné aux actionnaires** auquel pourrait s'ajouter le versement du dividende augmenté à 60% du résultat (contre 50% aujourd'hui), **information toujours non démentie par la Direction.**

**13,10 milliards €**

C'est le montant que pourrait récupérer BNP Paribas dans son projet de vente de sa filiale américaine Bank of the West éventé par la presse.

**18,16 € // 31,16 €**

Ce sont les montants minimum et maximum d'augmentation nette mensuelle accordés par la direction à la NAO 2021 (0,6 %, soit une enveloppe estimée à 16 millions d'euros).

**- 18,4 millions €**

C'est le montant des pertes financières du contrat de prévoyance que l'entreprise souhaite combler par l'augmentation de VOS cotisations.

### Comme nous, vous trouvez cette démarche d'augmentation de vos cotisations indécente ?

Attendez la suite....

En cas de refus des organisations syndicales de signer un accord en ce sens, l'Entreprise envisage de diminuer les prestations de garantie du contrat prévoyance flexible, impactant directement les salariés déjà mis en difficulté actuellement par des accidents de la vie, et tous ceux qui pourraient l'être par la suite.

La CFDT BNP Paribas ne cédera à aucun chantage. Nous défendons ardemment vos droits et intérêts jusqu'au bout. Ainsi, nous demandons à l'entreprise d'assumer et de prendre à sa charge les pertes financières de la prévoyance flexible sans impacter ni vos cotisations, ni vos garanties de protection !